

Dissertation bioéthique

Par **priscillia34**, le **01/11/2010** à **16:36**

Bonjour à tous !

j'ai un exposé à faire en droit bioéthique : quelles sont les limites au principe de libre disposition de son corps?

je n'arrive pas à faire un plan qui tienne la route et pourtant j'ai pas mal d'idées.

j'aimerais parler de liberté individuelle, de dignité, d'inviolabilité, d'intégrité, du principe d'indisponibilité du corps, mais aussi du consentement, des nouvelles pratiques médicales (gestation pour autrui, manip génétique)...

J'ai besoin d'aide..

Merci d'avance.

Par **guillaume14**, le **01/11/2010** à **20:10**

Je n'ai pas la chance d'avoir cette matière de proposée dans mon cursus... Donc, j'espère que ce que je vais pouvoir te dire pourra t'être utile un peu...

Quit à être un esprit binaire, tu peux peut être penser à un plan du style :

1 - les limites extrinsèques : la conciliation avec les autres libertés

(je pense notamment ici avec tout le problème que posent les libertés sexuelles... le masochisme notamment avec notamment l'arrêt de 2005 K.A et A.D - CEDH -).

2 - les limites intrinsèques (les limites propres au droit de la bioéthique.

En suite, c'est vraiment comme ça, ce qui me viendrait à l'idée. J'espère que ça te sera d'une quelconque utilité (du moins si tu n'as pas d'autres réponses)...